



REGLEMENTATION ROUTIERE EN ALLEMAGNE

MAI 2015

LES REGLES DU CODE DE LA ROUTE

Sens de circulation et priorité à droite

Limitations de vitesse pour les véhicules légers (sauf signalisation contraire)

- En agglomération : 50 km/h
- Hors agglomération : 100 km/h
- Route à chaussées séparées : 130 km/h
- Autoroute : 130 km/h, 60 km/h minimum

50 km/h lorsque la visibilité est inférieure à 50m

Certains tronçons d'autoroute ne sont pas soumis à une limitation de vitesse. Faites attention aux flux en accordéon, sources d'accidents et pensez à rester sur la file de droite pour laisser passer les voitures qui dépassent parfois les 200 km/h. 130 km/h reste pourtant la vitesse maximale conseillée.

Les voitures tractant une remorque ou une caravane ne doivent pas dépasser 80 km/h sur les autoroutes et routes à chaussées séparées.

L'accès aux autoroutes est gratuit.

Usage au volant d'un téléphone tenu en main interdit, kit mains libres toléré.

La conduite sous l'influence de stupéfiants est interdite

Taux d'alcool dans le sang à partir duquel la conduite est interdite :

- 0,5 g/l dans tous les cas,
- 0 g/l pour les conducteurs de moins de 21 ans et les nouveaux conducteurs durant les deux premières années qui suivent l'obtention de leur permis.

Equipement obligatoire à bord du véhicule

- 1 triangle de signalisation,
- 1 gilet par occupant du véhicule
- 1 trousse de 1^{ers} secours

Port de la ceinture de sécurité obligatoire, à l'avant comme à l'arrière.

Les enfants de moins de 12 ans, sauf s'ils mesurent au moins 150 cm ou plus, doivent voyager dans des systèmes de retenue adaptés.

Port du casque sur les cyclos et les motos obligatoire.

L'allumage des feux de jour est obligatoire pour les motos, et recommandé pour tous les autres véhicules.

SIGNALISATION



Obligation d'allumer les feux pour stationner de nuit



Arrêt bus/tramway



Vitesse minimale obligatoire

En Allemagne, un piéton qui s'apprête à traverser un passage piéton est prioritaire. Tout piéton qui attend à un passage protégé s'attend donc à ce que les automobilistes s'arrêtent pour le laisser traverser. Le non respect de cette priorité est sanctionné d'une amende de 80€.



A SAVOIR

Zones vertes dans les centres-villes - vignette écologique

Depuis 2008, des zones environnementales ont été aménagées dans 35 villes allemandes. L'accès à ces zones n'est autorisé qu'aux véhicules munis d'une vignette écologique. Cette vignette est valable dans toutes les villes allemandes pourvues de zones environnementales.



Il existe 3 vignettes : une vignette verte, une jaune et une rouge. Le prix varie de 5 à 10 €. Les Allemands comme les touristes sont concernés par cette mesure. Les véhicules trop polluants ne peuvent obtenir aucune de ces pastilles et n'ont, par conséquent, pas accès à ces zones.

Les automobilistes circulant sans cette vignette encourent une amende ! Les véhicules immatriculés à l'étranger, les bus et les poids lourds sont également concernés.

Où se procurer la vignette ?

Cette vignette est disponible :

■ En France, dans tous les centres DEKRA : <http://www.dekra-norisko.fr/ecolo/vignette-ecologique-allemande.aspx>

■ En Allemagne, dans les garages agréés, dans les centres de l'organisme chargé du contrôle technique (TÜV) et les centres DEKRA, ainsi qu'auprès de tous les services allemands d'immatriculation.

Pour en savoir plus :

www.berlin.de/umweltzone
www.hannover.de/umweltzone
www.stadt-koeln.de/umweltzone

Une voiture ne peut être nettoyée que dans les endroits prévus à cet effet comme par exemple les stations de lavage ou dans des endroits spécifiques appelés "Waschplätze". Les infractions à cette règle de protection de l'environnement sont punies par la loi.

Berlin possède la plus grande station-service de carburant hydrogène au monde. Certains véhicules adaptés peuvent donc s'y approvisionner aussi bien d'hydrogène sous forme liquide que sous forme gazeuse.

Dans des conditions hivernales il est obligatoire de conduire un véhicule équipé de **pneus hiver** ou « toutes saisons » (de type « M+S »)

NOUVELLES REGLES A CONNAITRE

A vélo

Les cyclistes, en tant qu'usagers vulnérables, bénéficient depuis 2013 de nouvelles mesures facilitant leur circulation.

■ Le stationnement est interdit sur toutes les voies réservées aux cyclistes, même en l'absence de panneau de signalisation.

■ Sur les voies réservées aux cyclistes, et où les voitures peuvent rouler, la vitesse maximale de circulation est de 30 km/h.

■ Le transport de passagers dans une remorque de vélo est possible à deux conditions :

- le cycliste doit être âgé de 16 ans ou plus,
- 2 enfants max. de moins de 7 ans.

Nouveau panneau de signalisation



Voie sans issue sauf piétons et cyclistes

LEXIQUE PRATIQUE

FRANCAIS

Bonjour
Au-revoir
Excusez-moi
S'il vous plaît
Merci
Oui/non
Parlez-vous le français/l'anglais ?
Où est ... ?
Je cherche...

Droite
Gauche
Tout droit
Route
Autoroute
Rue
Sens interdit
Panneau de signalisation
Station essence
Station de gonflage
Parking
Pneu
Carte routière
Feu de signalisation
Péage
Trottoir
Passage piéton
Carrefour
Direction
Rond-point
Conduire
Conducteur
Passager
Vélo
Moto
Voiture
Camion

ALLEMAND

guten Tag
Auf Wiedersehen
Entschuldigen Sie bitte
Bitte
Vielen Dank
Ja / Nein
Sprechen Sie Französisch / Englisch?
Wo ist ...?
Ich suche ...

rechts
links
gerade aus
Bundesstraße
Autobahn
Straße
Einfahrt verboten
Verkehrszeichen
Tankstelle
Pumpstation
Parkplatz
Reifen
Strassenkarte
Ampeln
Autobahngebühr
Bürgersteig
Fußgängerübergang
Kreuzung
Richtung
Kreisverkehr
fahren
Fahrer
Mitfahrer
Fahrrad
Motorrad
Auto
Lastwagen